

► Cabinet dentaire CLINILAC

📍 Rue de la madeleine 18 1003 LAUSANNE

☎ Tel. : +41 21 312 94 40

🌐 www.clinilac.ch

Les parodontites sont-elles héréditaires ?

Les patients qui souffrent d'une parodontite remarquent souvent qu'un de leurs parents a eu, lui aussi, des problèmes parodontaux.

PART DE L'HÉRÉDITÉ DANS L'APPARITION DES PARODONTITES ?

Les parodontites sont causées par une infection de la gencive et de l'os qui soutiennent les dents. L'organisme peut alors réagir de différentes façons :

- > chez certaines personnes, une faible infection peut entraîner des dégâts importants, alors que d'autres personnes fortement infectées ne développent aucun symptôme ;
- > cette capacité de l'individu à se protéger ou, au contraire, à être sensible aux problèmes parodontaux est en partie héréditaire. En effet, des gènes de susceptibilité aux parodontites ont été identifiés et cette vulnérabilité peut être transmise des parents aux enfants.

Il semblerait également que les germes responsables de ces problèmes parodontaux puissent se transmettre d'un individu à l'autre par la salive.



NOS CONSEILS DE PRÉVENTION

- > Si vous êtes sujet aux parodontites, ou si vous pensez l'être, un brossage des dents extrêmement minutieux et un contrôle très régulier au cabinet peuvent permettre d'éviter ces problèmes.
- > En effet, il est possible de stopper le développement de certaines bactéries et d'empêcher ainsi la maladie de s'installer.

🔍 À SAVOIR

Les infections parodontales étant transmissibles par la salive, n'hésitez pas à faire consulter le reste de votre famille si vous êtes concerné par ce problème.